

## LA MISSION :

Au regard du contexte actuel (pandémie de COVID-19), ce rapport sera dépourvu de toutes annotations non indispensables.

Le Foyer de Cachan, association reconnue d'utilité publique, abrite un lycée privé sous contrat avec l'Éducation nationale.

Fidèle aux valeurs de solidarité qu'il porte depuis sa création, en 1915, le Foyer de Cachan met un accent particulier sur **l'accueil personnalisé de chaque élève, pour que chacun trouve son parcours de réussite.**

Permettre à tous les jeunes, quels que soient leur origine, leur milieu et leur parcours scolaire, de parvenir à la réussite. **Nos objectifs : accueillir, éduquer, former et insérer.**



## NOS VALEURS :

L'action et les missions du Foyer de Cachan se fondent sur **la laïcité, la responsabilité, l'autonomie et la confiance en soi.** Ces valeurs s'appuient sur une offre de formation de filières professionnelles adaptées aux besoins de ces élèves souvent « décrocheurs », et qui recherchent une pédagogie moderne et individualisée.

Cette offre de formation s'articule autour de **quatre pôles : la filière MELEC** (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) ; **la filière ASSP** (accompagnement soins et services à la personne) ; **la filière Commerce** et **la filière Métiers de la sécurité.**

Nos formations débouchent chacune sur un bac professionnel, permettant aux élèves de construire leur avenir en choisissant d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études. À la rentrée de septembre 2019, le Foyer de Cachan a accueilli **450 élèves.**

Parmi ces élèves, le Foyer de Cachan compte :

- 11 élèves venant de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- 42 élèves, bénéficiant avec leurs familles d'un accompagnement et d'un suivi social spécifique.

## LES CONVICTIONS :

Le Foyer de Cachan offre un espace éducatif de qualité fondé sur cinq piliers représentant le socle de l'action menée par l'association.

- **Professionnel** : nos élèves ont besoin de se confronter à des situations concrètes, **pour se projeter dans un avenir et se définir un projet de métiers.**
- **Périscolaire** : ces activités offrent un éventail d'animations et d'apprentissages qu'ils soient sportifs, récréatifs, ludiques ou culturels.
- **Pédagogie** : l'objectif est de mettre en place des **pédagogies adaptées en particulier liées au numérique**
- **Pôle éducatif** : composé de plusieurs éducateurs spécialisés, ce pôle fait **le lien avec les parents d'élèves** et est l'interface avec les services sociaux.
- **Participation des parents** : le rôle des parents dans la prise en charge des élèves est incontournable. Leur implication est primordiale dans **le projet éducatif.**

## LES MOYENS :

- **Des classes à taille humaine**, pour répondre aux besoins des jeunes et à leurs attentes.
- **Un internat**, leur permettant de progresser dans l'apprentissage de l'autonomie, en créant un environnement convivial et studieux.
- **Un encadrement adapté** au suivi pédagogique et éducatif.
- **Des espaces informatiques** et des salles de classe équipées de tableaux numériques.
- **Des plateaux techniques équipés de matériels de dernière génération** et permettant des mises en situations professionnelles.
- **Un parc arboré et sécurisé de 5 ha**, offrant aux élèves un espace de verdure et de détente à proximité de Paris.
- **Des structures sportives variées.**

# NOS RÉALISATIONS, NOS CHALLENGES ET NOS DÉFIS DE L'ANNÉE 2019

## Forum des Métiers :

Le Lycée Professionnel Robert Keller a organisé son annuel Forum des Métiers le **17 janvier 2019**. Des professionnels de divers secteurs comme **la RATP, la SNCF, la Police Nationale**, se sont joints à nous pour la réussite de cet événement. Nos élèves sont venus nombreux à leur rencontre et ont pu se renseigner sur les possibilités d'emploi qui s'offraient à eux.

## Grand loto et tombola du lycée :

Les internes ont organisé un grand loto et une tombola en présence de lycéens et de l'ensemble du personnel. Cela avait pour objectif de **récolter des fonds pour aider à financer le séjour humanitaire** organisé au Bénin pour la filière Soins à la personne.

## Nos voyages pédagogiques :

En 2019, le Lycée Professionnel Robert Keller a organisé différents **séjours pédagogiques**. **Bénin, Irlande et Maroc**, voici les belles destinations découvertes par nos élèves de 1ère et de Terminale. Grâce à ces voyages, les élèves de découvrir un nouveau pays, des cultures et mis en pratique ce qu'ils avaient appris en cours.

## L'évolution de l'offre pédagogique :

Le Foyer de Cachan a été autorisé par le Rectorat à ouvrir **deux nouvelles formations** en février 2019 :

- **Une classe de Terminale CAP Agent de sécurité**
- **Une classe de CAP Petite enfance**

## Don du sang : Un geste qui compte vraiment :

La collecte du Don du sang s'est tenue au gymnase du lycée le 19 mars 2019. **46 nouveaux donneurs** ont pu participer à cette belle opération.

## Remise des grades 2019 : Un grand jour pour nos lycéens de la filière des Métiers de la Sécurité :

La remise des grades des **1ère et Terminale Métiers de la sécurité** s'est tenue le jeudi 11 avril au sein du lycée afin de récompenser les élèves pour leur travail. Les parents d'élèves étaient conviés à cette cérémonie.

Le concours **« Je filme le métier qui me plaît - Parcours Avenir »** bénéficie du haut patronage de plusieurs ministères. Ce projet artistique est valorisé dans le parcours scolaire à travers le module « Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.) »

## Journée d'intégration et rentrée de septembre 2019 :

Cette journée d'intégration permet aux nouveaux arrivants (3ème Prépa Pro, les premières années de CAP et les secondes professionnelles) **de se familiariser avec l'environnement du lycée et de son personnel et se rencontrer à travers des jeux et ateliers.**

## Atelier théâtre :

Cette année, le lycée professionnel Robert Keller a mis en place **pour les élèves de 3ème Prépa Pro des ateliers «Théâtre»**. Les élèves sont répartis par groupe de travail et participent à divers exercices d'expression et d'aisance orale, au rythme d'une séance par mois. Ils sont dirigés par Magali LERIS - Metteur en Scène, **en partenariat avec le Théâtre municipal « Jacques CARAT » de Cachan.**

## Projet TABADO : arrêt du tabac chez les jeunes :

L'objectif est de promouvoir **l'accompagnement à l'arrêt du tabac chez les jeunes.**

Un professionnel de santé est intervenu auprès d'eux et les ont accompagné dans leur parcours.

## Rencontre, le 15 Octobre 2019 avec Kevin Desveaux, pompier grièvement blessé lors de l'attentat du 13 Novembre 2015 au Bataclan.

Pendant plus d'une heure, dans une salle comble et sous les yeux admiratifs des 130 élèves de la filière Métiers de Sécurité, il livra sans aucun tabou le déroulement de cette soirée qui a marqué sa vie à jamais.

## Cérémonie de remise des diplômes :

Comme à l'accoutumée, une cérémonie de remise des diplômes aux lauréats a été organisée dans l'amphithéâtre du lycée, **le 17 octobre 2019.**

**Les élèves de 3ème et de Terminale Bac Pro étaient à l'honneur.** Plus de 150 personnes (diplômés, parents, éducateurs, professeurs et l'équipe administrative) se sont rassemblées pour fêter la réussite de ces élèves.

## Événements sportifs :

**D'octobre à décembre 2019**, nos deux équipes respectives de basket ont participé à plusieurs compétitions de basket. **Nos élèves sont aussi bons sur le terrain qu'en cours.** L'A.S Basket a remporté avec brio la deuxième place et s'est ainsi qualifiée pour les finales académiques. L'A.S Fustal (Football en salle) quant à elle a remporté ses différents matchs et s'est également qualifiée pour la phase départementale.

## Téléthon 2019 - Pédaler pour la bonne cause :

A cette occasion, deux vélos d'intérieur ont été installés dans le hall du bâtiment principal **vendredi 6 décembre de 8 heures à 20 heures.**

Les élèves, l'ensemble du personnel et exceptionnellement les Cachanais ont pu y participer moyennant 1 euro pour chaque kilomètre parcouru. Cette initiative a été couronnée de succès. **Une somme de 600 euros a été reversée à l'association AFM Téléthon**

# LE COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

## NOS RESSOURCES :

Les ressources de notre association sont composées de cinq rubriques :

• **Les produits de la solidarité sont constitués de legs et de dons pour 654 K€.** La totalité de ces ressources sont destinées à l'action sociale du Foyer de Cachan. La générosité des donateurs représente 16% des ressources totales du Foyer de Cachan.

• **Les subventions représentent 42% de nos recettes.** Elles proviennent principalement de :

- L'Etat/Région Ile-de-France pour 717 K€,
- La Poste pour 332 K€,
- Orange pour 326 K€ (dont 150 K€ à titre exceptionnel),
- La taxe d'apprentissage pour 247 K€ (incluant 180 K€ de TA de La Poste).

\*les subventions diverses ont connu une hausse sur l'année 2019 grâce à une subvention exceptionnelle versée par le fonds de dotation Apprendre Réussir de 24K€

• **Les frais de scolarité et d'internat** (sous la dénomination lycée dans le graphique) proviennent d'une part des familles, et d'autre part des organismes de l'aide sociale à l'enfance qui prennent en charge les frais d'internat de certains élèves. **Ils s'élèvent à 1160 K€ et représentent 28 % de nos recettes.**

• **Le poste «Association» représente 11% de nos recettes.** Il comptabilise principalement la refacturation établie à la SASU FDC SEREC, les revenus perçus pour les locations de terrain et de salles (événementiel), ainsi que les intérêts en compte courant, pour un total de 452 K€.

• **Les reprises et provisions représentent 3% de nos recettes.**

## NOS EMPLOIS :

Le Foyer de Cachan consacre l'essentiel de ses ressources **aux activités d'éducation, au bien être et à l'épanouissement des jeunes dont il s'occupe** (voyages, sorties scolaires et culturelles, activités périscolaires, rénovation des es locaux, achat de matériel informatique...). Comme l'indique le compte d'emploi des ressources, 79% des fonds sont consacrés à nos missions sociales qui se décomposent comme suit :

• **accueil, hébergement et suivi des jeunes, pour 53 % ;**

• **enseignement, pour 45 % ;**

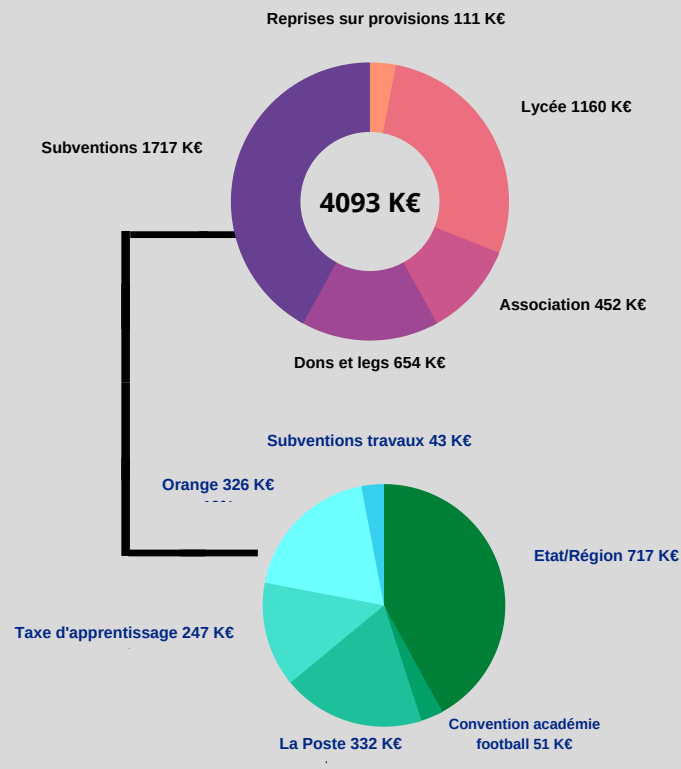
• **frais d'entretien du patrimoine pour 2 %.**

Figurent aussi dans le compte-emploi ressources 2019 :

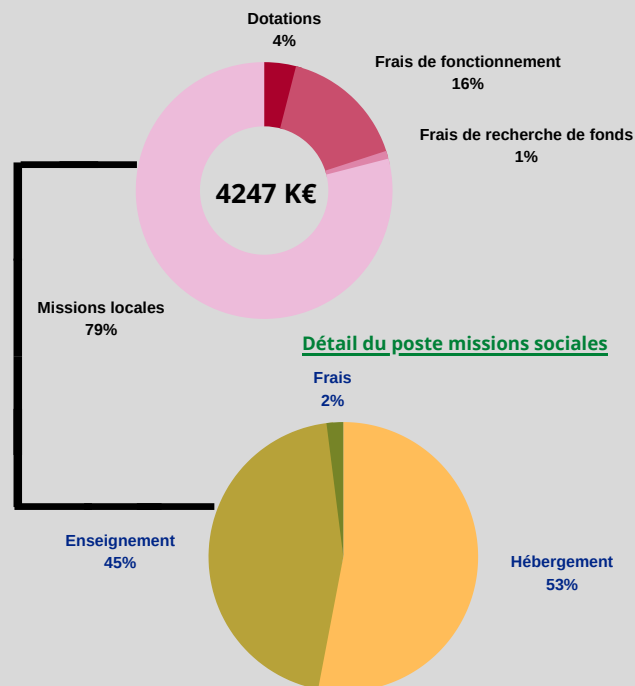
• **Les frais de fonctionnement pour 16%**, représentant la part liée à la masse salariale et aux dépenses de personnel. Cette part relativement faible est obtenue grâce à la sous-traitance de nombreuses prestations telles que la sécurité, le nettoyage, la restauration... Elle permet ainsi de variabiliser les charges en fonction des besoins du Foyer de Cachan.

• **Les frais liés à l'appel aux dons représentent 1%** avec l'envoi régulier de mailings tout au long de l'année, soit un rapport coût collecte pour 1€ investi / 12,64€ collectés.

### Répartition des ressources inscrites au compte de résultat



### Répartition des emplois inscrits au compte de résultat



# LE BILAN SIMPLIFIÉ

Le Foyer de Cachan dispose de bâtiments construits à différentes époques, du début du 20ème siècle jusque dans les années 90. Il nécessite donc un entretien permanent et coûteux.

En 2019, le Foyer de Cachan a continué à développer ses installations numériques et à mettre en œuvre d'importants travaux d'entretien du site.

ACTIF	2019	2018
Actif immobilisé	2568	2678
Actif circulant et disponibilité	5432	5370
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8000</b>	<b>8048</b>
PASSIF	2019	2018
Capitaux propres	6908	7024
Résultat	-154	-404
Provisions et fonds dédiés	202	209
Emprunt et dettes	1044	1219
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8000</b>	<b>8048</b>

## LA PÉRENNISATION DES RESSOURCES :

Le Foyer de Cachan a souhaité pérenniser ses ressources en consacrant une partie des terrains non utilisée dans le cadre du lycée professionnel à la construction de deux résidences étudiantes.

Pour la première résidence de 300 chambres, l'association a créé une société civile immobilière la SCI FDC du Loing, à qui elle a accordé un bail à construction. **La construction de cette résidence a été terminée en février 2013.**

Pour la deuxième qui comprend 81 studios, la même procédure a été réalisée avec la création de la SCI FDC Wilson qui est également liée au Foyer de Cachan par un bail à construction.

La gestion de ces deux résidences a été confiée à une société (SASU FDC SEREC), totalement détenue par le Foyer de Cachan.

Pour la construction de la première résidence, la SCI a emprunté auprès de deux banques la somme de 15M€. Elle reçoit de la FDC SEREC un loyer qui lui permet de rembourser ses emprunts et de payer les intérêts associés. Les résultats de la SCI sont transparents fiscalement avec ceux de l'association. L'association a mis à la disposition de la SCI et de la FDC SEREC deux comptes courants pour un montant, au 31 décembre 2019, de 2 250 K€. Ces comptes courants apparaissent dans la ligne « autres créances » du bilan de l'association. Au regard de leur activité depuis 2017, la SCI commence progressivement à rembourser l'association des sommes mises à sa disposition.

Compte tenu de la forte demande de logement étudiant en région parisienne, **le Foyer de Cachan a également décidé de réaliser la rénovation de la petite résidence permettant l'agrandissement du bâtiment de 30 chambres en 81 studios.** L'association a créé ainsi la SCI FDC Wilson qui a procédé à une demande de permis de construire, permis délivré en septembre 2016. Les travaux ont débuté en mai 2017 et la résidence a pu ouvrir ses portes le 1er septembre 2018. Pour cet agrandissement-rénovation, la SCI FDC Wilson emprunté auprès de trois banques la somme de 4,8 M€. Elle reçoit de la SASU FDC SEREC un loyer qui lui permet de rembourser ses emprunts et de payer les intérêts associés. Les résultats de la SCI FDC Wilson sont transparents fiscalement avec ceux de l'association.

L'association a mis à la disposition de la SCI FDC Wilson un compte courant s'élevant au 31 décembre 2019 à 557 K€.

La SASU FDC SEREC a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaire de 2 722 K€ correspondant aux loyers des 300 chambres et des 81 studios. Cette société a son propre commissariat aux comptes : le cabinet Grant Thornton.

